

Aurignac, le 10 décembre 2015

Barthète - 31420 BOUSSAN

N° W312002597

www.contribuables-terresaurignac.fr

contribuables.terresaurignac@gmail.com

Madame, Monsieur

La (le) Conseiller communautaire des Terres d'Aurignac

Vous participez depuis plusieurs années, pour la plupart d'entre vous, au Conseil communautaire des Terres d'Aurignac, sous la Présidence de Jean-Luc Guillot.

Devant le désastre financier actuel et le désarroi moral qui l'accompagne, les citoyens ordinaires que nous sommes et que vous êtes censés représenter, s'interrogent sur votre rôle au sein de cette communauté.

Pourquoi, pendant plus d'une décennie avez-vous voté, sans réfléchir, sans poser les questions les plus élémentaires pour comprendre ? Est-ce par facilité, par désintérêt ou par incompétence ?

Qu'avez-vous fait de votre fonction de représentant ?

Vous dites que vous avez fait confiance. Mais au fil des années, il n'était pas difficile de pointer les dysfonctionnements, les dérapages, de constater le manque d'informations et de communication.

Qu'avez-vous fait de tout le manque de transparence ?

Pourquoi n'avez-vous pas plus rapidement ouvert les yeux sur le système des emprunts à répétition ?

Pourquoi cette soumission à votre Président ?

Pourquoi avoir laissé courir la dette ?

Vous vous êtes endormis, oubliant l'intérêt général et vos responsabilités.

Depuis les élections d'avril 2014, un certain nombre d'entre vous « **les frondeurs** » a enfin eu le courage de construire une opposition. Votre réveil a été brutal et vous vous êtes souvenu alors que vous aviez des comptes à rendre à la population qui doit assumer à ce jour, votre manque de vigilance et le trou financier.

Depuis les élections de 2014, nous sommes un certain nombre, toujours croissant, à assister régulièrement aux séances du Conseil communautaire et à vous apporter par notre présence, même muette, un soutien évident. Nous aussi nous sommes coupables d'avoir si longtemps délaissé notre devoir de citoyen. Nous n'avons pas fini de payer notre désintérêt ou notre confiance aveugle à nos élus. Lors du dernier Conseil communautaire du 22 octobre 2015, nous n'avons pas compris pourquoi, encore une fois, vous avez tout voté les yeux fermés, devant une nombreuse assistance indignée. L'image donnée était désastreuse. C'est alors que par des articles de presse du mercredi 11 novembre 2015, relayant la rumeur, nous apprenons qu'un « **consensus de gouvernance** » a échoué au **terme « d'un long processus de médiation »**.

Les contribuables des Terres d'Aurignac que nous représentons n'ont ni le temps, ni l'envie d'attendre de longs mois qu'un « **arrangement** » se mette en place. Le 15 décembre 2015 au plus tard, ils devront payer la dernière taxe – ménage avec une augmentation de près de 50 % concernant la part intercommunale après avoir payé la surimposition de 45 % des taxes foncières.

Pour nous, les choses sont claires, il n'y a pas de médiation possible avec une équipe qui a failli. Comment peut-on traiter avec légèreté plus de 4 millions d'euros d'argent public ?

La démission du Président et de son bureau doit être demandée et obtenue très vite, car l'urgence c'est l'élaboration du budget de 2016, pour éviter, autant que faire se peut, de nouvelles augmentations de taxes.

L'urgence c'est de nous mettre tous au travail, il y a dans notre collectif de nombreuses compétences en gestion publique et nous vous demandons de leur faire une place en tant que personnes qualifiées dans la prochaine commission - finances. Il est temps de mettre en œuvre une démocratie participative où le citoyen est informé, intéressé, partie prenante de la vie publique.

Nous espérons qu'après avoir eu le courage de vous opposer à un système opaque, malhonnête, autoritaire et clientéliste qui appartient au passé, vous aurez la volonté, la ténacité de construire une intercommunalité ouverte, transparente, démocratique, soucieuse de l'effort de tous et de l'argent public.

Nous sommes prêts à relever ce défi avec vous et souhaitons donner une image plus positive des Terres d'Aurignac, avant la fusion de 2017.

**Le Collectif des Contribuables
des Terres d'Aurignac**